

# LE MOT DU PRESIDENT

La fiscalité directe locale demeure une des principales ressources des collectivités territoriales.

Face à la complexité de la matière fiscale, des nombreux amendements dont elle fait l'objet, le groupe de travail Observatoire fiscal de l'AFIGESE s'attèle depuis plusieurs années à la rendre plus compréhensible et plus accessible à tous. Il a de plus dû intégrer la réforme fiscale de 2010 qui a sensiblement modifié le panier fiscal local.

Faisant suite aux deux premiers volets du guide pratique de la fiscalité locale, le groupe Observatoire fiscal de l'AFIGESE vous invite à parcourir un troisième volet intitulé « Comment agir sur la fiscalité de sa collectivité territoriale ? ».

Les deux premières étapes de la construction d'un outil de connaissance et de pilotage du tissu fiscal ont permis d'atteindre un premier degré d'autonomie par rapport à la direction générale des finances publiques en apportant les bases nécessaires à la réalisation d'un pré-diagnostic à partir des états papiers, et à la construction d'un observatoire fiscal numérique.

Ce troisième et dernier volet apporte les éléments pour agir sur le tissu fiscal de sa collectivité et construire une stratégie adaptée pour aboutir à une optimisation financière, sociale et fiscale. Il prend en compte aussi bien, l'analyse du diagnostic mené et la détermination des axes et priorités de travail sur la matière fiscale, que la mise en place des actions d'optimisation, ou encore la pérennisation de cette démarche et la bonne prise en compte du travail de terrain réalisé.

Ainsi, ce livrable développe les éléments pour tirer un enseignement du diagnostic, avant de proposer les actions à conduire avec les ressources internes et finir par l'optimisation de la matière imposable en partenariat avec l'administration fiscale.

Ce guide rédigé par un groupe de praticiens experts, au fait des problématiques rencontrées dans les collectivités, est un préalable indispensable pour finaliser sa démarche et agir véritablement sur la fiscalité locale.

Ainsi que je l'écrivais dans le premier volet du guide pratique de la fiscalité locale, il s'inscrivait, toute proportion gardée, dans la même perspective que les guides de la fiscalité publiés par certains cabinets spécialisés pour optimiser l'impôt des contribuables que sont les particuliers et les entreprises. Lisez le présent ouvrage, mettez-le en perspective avec les deux précédents et vous constaterez que ce propos était prémonitoire. Que le groupe Observatoire fiscal en soit remercié et que nos collectivités en fassent bon usage !

Eric PORTAL  
Président de l'AFIGESE